



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sida

Question écrite n° 5839

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports au sujet de la lutte contre le SIDA. Il désire connaître ses intentions afin de renforcer cette lutte.

Texte de la réponse

Trente ans après le début de l'épidémie et après la mise en oeuvre de 4 plans nationaux de lutte contre le VIH, des avancées majeures sont à souligner concernant l'accès aux soins, la mise à disposition des médicaments et la recherche avec pour conséquence une chute de la mortalité des personnes atteintes. Le bilan du programme précédent (2005-2008) piloté par la direction générale de la santé (DGS) en lien avec ses partenaires institutionnels et associatifs a montré que les actions inscrites dans les axes prévention, dépistage et prise en charge ont été globalement réalisées, ayant conduit à une baisse globale de l'incidence. Toutefois, des progrès restent à faire dans le domaine de la prévention auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes (HSH), des infections sexuellement transmissibles (IST) en population générale et dans le domaine du soutien et de l'accompagnement des personnes atteintes de VIH, notamment en matière d'accès aux droits sociaux (minima sociaux), d'hébergement, d'aide à domicile, d'insertion sociale et professionnelle. Sur la base de ce bilan, de l'évolution des données épidémiologiques et de différents avis, recommandations et rapports tels que ceux du groupe d'experts sur la prise en charge médicale des personnes infectées par le VIH présidé par le professeur Yéni et récemment réactualisé en juillet 2010, du conseil national du sida (CNS), de la Haute Autorité de santé (HAS), de la mission confiée à Mme France Lert et au professeur Gilles Pialoux sur les nouvelles méthodes de prévention et du retour de la mission confiée à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) sur la rénovation du dispositif de dépistage existant en France depuis vingt ans, un nouveau plan est en cours de finalisation. Ce plan national VIH/SIDA/IST 2010-2014 sera décliné en approche populationnelle, faisant suite à une priorisation établie sur la base de l'importance de la dynamique de l'épidémie VIH/IST observée au sein des différents groupes identifiés.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5839

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5943

Réponse publiée le : 14 septembre 2010, page 10089